

Rapport moral du Président Jean Benoit LE NAGARD

Nous espérons pouvoir parler de l'année 2021 comme de l'année de sortie progressive du COVID et du redémarrage non contraint de nos activités. Ce ne fut que partiellement le cas : les activités n'ont repris qu'en septembre 2021.

Mais je souhaite placer ce rapport sous un éclairage optimiste : celui de la reprise progressive des activités depuis la rentrée de septembre dernier.

Cette reprise nous permet d'envisager 2022 et les années suivantes avec un regard plus positif, et la certitude que notre réseau va encore porter de nombreux et beaux projets.

Pour autant, je me vois contraint de dresser devant vous un état des lieux quelque peu nuancé pour 2021, dont les premiers mois ont en effet grandement ressemblé à ceux de l'année 2020, avec leur lot de difficultés et de questions : réorganisation, maintien ou pas d'une activité ou d'un service, remboursement total ou partiel des participations, et baisse parfois dramatique du nombre d'adhérents ...

Du côté des associations locales :

Jusqu'en septembre 2021, la plupart des associations ont dû mettre en sommeil leurs activités, ou n'ont pu les faire fonctionner qu'au prix d'adaptations permanentes.

Comme en 2020, les responsables bénévoles ont su faire face. Malgré les difficultés liées à la pandémie, les associations locales Familles Rurales ont continué d'assurer sur les territoires une présence et un service aux familles.

La crise sanitaire a parallèlement mis en lumière leur capacité à s'adapter, innover, mettre en place des initiatives pour aider les familles à passer le cap de la pandémie et de ses conséquences sociales.

Parallèlement, l'impossibilité de se réunir a impacté leur fonctionnement démocratique : moins de CA, de bureaux, AG en distanciel... Le risque est grand pour les responsables les plus investis d'avoir perdu en route quelques forces vives, qu'il va falloir remobiliser, ou renouveler. Le projet fédéral comporte un axe spécifique sur ce sujet.

Aujourd'hui, les premières remontées de chiffres nous montrent que les activités reprennent. Le nombre d'adhérents, en très forte baisse en 2021, ré-augmente depuis septembre dernier. Il faudra sans doute encore quelques mois pour retrouver un niveau d'activité « normal ». Mais prenons ensemble ici le pari que ce sera chose faite en septembre prochain.

La Fédération continuera de se tenir aux côtés des associations locales pour relever ce défi.

Du côté de la Fédération :

1 – Je tiens à remercier l'équipe fédérale (Directeur, chargées de missions, comptable et secrétaire), compétente et toujours réactive pour analyser les évolutions des contextes législatifs et réglementaires, adapter les fonctionnements à ces évolutions, conseiller et accompagner les associations.

Cet accompagnement s'est effectué au prix d'une surcharge de travail importante à des moments clés. Faire, défaire, refaire : tel a été le quotidien des professionnels pendant des mois. Ils ne se sont pas ménagés.

Merci également, pour les mêmes raisons, aux directeurs et aux équipes des ALSH et équipements petite enfance qui ont su s'adapter aux incidences de la pandémie.

2 - Le Conseil d'Administration a, quant à lui, veillé à prendre en compte les difficultés vécues par les associations locales. Il me paraît important de redire, comme chaque année, que la Fédération est l'émanation du réseau des associations, et que ses administrateurs sont avant tout des gens de terrain qui connaissent, pour les vivre sur leur territoire, les difficultés listées plus haut.

Le Conseil d'administration n'a pas oublié, malgré le caractère très prenant de l'actualité immédiate, de se préoccuper de l'avenir : il s'est particulièrement investi cette année sur la formalisation du Projet Fédéral qui structure les grandes priorités pour les années 2022 et suivantes.

Je ne reviens pas ici dans le détail des actions de la Fédération au cours de l'année 2021 : elles figurent dans le rapport d'activités.

Et demain ?

Ce qui ne changera pas :

L'équipe fédérale continuera d'attacher une attention de tous les jours à vos demandes, et y répondra à chaque fois dans les meilleurs délais. Merci aux associations de comprendre que, du fait de la charge importante de travail, tout n'est pas toujours possible tout de suite.

Le Conseil d'administration veillera à être le relais de vos préoccupations, et à prendre les décisions allant dans le sens de l'intérêt général de notre mouvement et de vos associations locales.

Ce qui évoluera :

Les modalités de calcul du montant de l'adhésion : elles ont été validées lors de l'assemblée générale nationale de 2021 et entreront en vigueur en 2023. Nous en attendons plus, mais elles laissent une marge d'initiative aux Fédérations départementales. Il vous appartiendra de faire des choix.

La mise en œuvre effective des 6 grands axes du projet fédéral :

- 1- L'animation et le soutien au réseau : vous serez sollicités pour des réponses à questionnaires, et nous réactiverons les réunions de secteur
- 2- Le développement territorial et les partenariats
- 3- L'indépendance financière de la Fédération
- 4- La gouvernance de la Fédération : Parmi les préoccupations, le renouvellement du CA. Avis à ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous rejoindre. N'hésitez pas à faire acte de candidature.
- 5- La communication : à ce niveau, petit rappel spécifique : Le site de la fédération est remanié, avec une possibilité de mieux mettre en valeur VOS réalisations. Un Facebook ouvert au réseau des associations, pour communiquer entre nous, et permettre d'échanger expériences et compétences. N'hésitez pas à utiliser l'un et l'autre.
- 6- La démarche prospective

Plus globalement, nous nous inscrivons pour les années à venir dans un état d'esprit de collaboration avec les différents niveaux de structuration du mouvement : autres fédérations départementales, fédération régionale, fédération nationale. Sans renier en aucune façon nos positionnements passés, et en respectant et défendant nos spécificités, nous rechercherons les complémentarités et les collaborations susceptibles de nous aider à avancer collectivement, en s'inspirant des bonnes pratiques de chacun, ceci dans l'intérêt des associations locales et des familles.

La Fédération disposera ainsi, pour ses réflexions et ses actions, d'une double source d'inspiration :

Celle de vos associations locales : elles agissent, proposent, contribuent par leurs idées aux avancées du mouvement en Mayenne

Celle des autres Fédérations : elles partagent des expériences et compétences, peuvent mutualiser des moyens.

Souhaitons-nous collectivement une bonne fin d'année 2022.

Le 13 avril 2022

Jean Benoit LE NAGARD,

Président

